



LA BOURSE BLÉRIOT

EN 10 ETAPES

Pour percevoir la bourse Blériot, il y a de nombreuses démarches à effectuer.

Il faut donc que vous vous attendiez à ne pas la recevoir dès le début de votre mobilité et à prévoir un financement en l'attendant, et que vous fassiez également toutes ces démarches le plus rapidement possible (plus vite vous les ferez, plus vite vous recevrez vos versements !).

1. La candidature et la validation de votre éligibilité par Sciences Po Lille

Pour obtenir la bourse Blériot, il faut d'abord en faire la candidature auprès du service des Relations Internationales de Sciences Po Lille.

Pour cela, il faut contacter Marine Carneiro pour connaître la date de la prochaine Commission et lui envoyer :

- Une lettre de motivation
- Une copie du dernier avis d'imposition du foyer fiscal (nous avons les mêmes exigences que le service des droits d'inscription)

2. L'inscription sur la plateforme Scribe

Une fois (et seulement à ce moment-là !) votre dossier accepté en Commission, vous pouvez vous inscrire sur la plateforme en ligne de la Région Nord Pas de Calais, dédiée à la bourse régionale de mobilité : Scribe (<https://scribe.nordpasdecals.fr>)

Pour cela il faut :

- Créer un nouveau compte utilisateur et le confirmer en cliquant sur le lien envoyé par mail (vérifier spams et indésirables)
- Créer sa fiche administrative et valider votre fiche Tiers

3. L'envoi du certificat de présence et la validation de votre inscription Scribe par Lille 2

Il faut maintenant obligatoirement être en mobilité pour faire cette troisième étape : faire remplir et signer le certificat de présence par votre coordinateur sur place (coordinateur des étudiants internationaux, tuteur de stage...). Il faudra ensuite me l'envoyer pour que je puisse le valider et le transmettre aux Relations Internationales de Lille 2.

Une fois ce document reçu, Lille 2 validera votre inscription sur Scribe et vous recevrez un mail vous invitant à poursuivre la gestion de votre dossier en ligne.

4. La finalisation de votre dossier Scribe

Il faut donc retourner sur Scribe et poursuivre votre inscription en remplissant le formulaire et en n'oubliant pas de valider !

5. L'envoi des documents papiers et la validation de votre inscription par la Région Nord Pas de Calais

Une fois votre dossier terminé, la Région Nord Pas de Calais examine votre inscription et votre éligibilité puis vous demande de leur transmettre un certain nombre de documents par voie postale.

Il faut donc leur envoyer au plus vite (plus vite vous l'enverrez, plus vite vous recevrez la bourse !). Une fois reçu, vous recevrez un mail vous indiquant que votre dossier est en cours de vérification.

6. La validation de votre inscription par la Région Nord Pas de Calais

Ca y est, votre dossier a enfin été validé par la Région !
Vous recevrez un mail vous avertissant que vous allez bientôt recevoir le premier versement.

7. Le premier versement

Vous recevez dans un premier temps 80% du montant total de la bourse, dont le nombre de mensualités dépend du certificat de présence que vous avez envoyé (Étape 3) et ne dépassent pas 9.

Pour rappel, une mensualité correspond à 400 Euros.

8. Dernières démarches (à la toute fin de votre mobilité)

Comme lors de l'étape 3, il faut m'envoyer un certificat de présence rempli et signé par votre coordinateur sur place avec les nouvelles dates si les dates ont été changées, ou les mêmes dates si elles sont restées les mêmes.

Ce certificat permet de réajuster le montant de votre bourse en fonction des dates exactes de votre mobilité.

Vous serez ensuite invité à remplir un bilan en ligne.

9. Le dernier versement

Une fois le certificat de présence reçu par Lille 2 et l'envoi du bilan de mobilité, vous recevrez donc environ 20% du montant de votre bourse (+/- en fonction des modifications de dates).